

Association Française de Développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V)
Relai-local AF3V Association "Brive ville cyclable" Mr F. Mons 4, rue Malecroix 19100
Brive
tel/Fax: 05 55 23 62 54
Délégation Sud-Ouest 9, rue Bourdon 31200 Toulouse Tel/Fax: 05 61 11 87 09

Propositions pour le futur schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes en région Limousin

Réunion du Comité Régional 10 Décembre 2001

L'AF3V approuve les orientations proposées dans l'étude réalisée par Altermodal pour la DRE Limousin: création de deux grands itinéraires cyclables:

- axe nord-sud du schéma national, passant par Limoges et Brive et rejoignant, dans la région de Souillac, l'axe nord-sud déjà décidé par la région Midi-Pyrénées
- axe est-ouest du schéma national, reliant la vallée de l'Isle (Dordogne et Périgieux) à Limoges, et, à travers la Creuse, reliant Limoges à la région Auvergne.

L'AF3V soutient tout particulièrement les deux propositions de création de Voies Vertes urbaines, le long des rivières, dans les deux agglomérations de Limoges et de Brive.

Ces deux Voies Vertes seront très attractives, et très utiles pour les cyclistes des deux agglomérations. L'association "Brive, ville cyclable" demande depuis février 1997 la création d'une "coulée verte" le long de la Corrèze dans toute l'agglomération.

L'AF3V fait des **propositions complémentaires** suivantes:

1- Affiner les itinéraires proposés, en recherchant le passage sur des petites routes tranquilles, à très faible circulation

L'étude Altermodal est inachevée pour certaines sections. L'itinéraire doit être précisé.

L'AF3V demande que soient recherchées et choisies des petites routes ayant le plus faible trafic possible, si possible inférieur à 500 véhicules par jour, même si l'itinéraire se trouve moins direct.

2- Liaison Brive-Département du Lot de l'axe national nord-sud:

Etudier si un itinéraire côté Est n'est pas plus intéressant d'un point de vue touristique, passage par Cosnac, Turenne, Colonges-la-Rouge et St-Denis-près Martel (gare). Dans ce cas choisir cette solution en sélectionnant un itinéraire.

Cette solution ferait passer l'itinéraire principal en plein coeur de la ville de Brive.

3- Définir les projets de la région Limousin en coordination étroite avec les projets définis ou à l'étude dans les Départements et Régions voisines.

4- **Retenir** -dans le schéma régional ou (et) les schémas départementaux- **des projets à forts potentiels touristiques, en supplément des axes du schéma national**, et en les reliant à ces axes du schéma national (ainsi la Véloroute "Vallée du Lot", projet inter-départemental, qui n'est pas un axe du schéma national, est en train de se mettre en place) (voir carte)

5- **Retenir en Limousin** -dans le schéma régional ou (et) les schémas départementaux- **l'axe "haute vallée de la Dordogne", qui possède un fort potentiel touristique.**

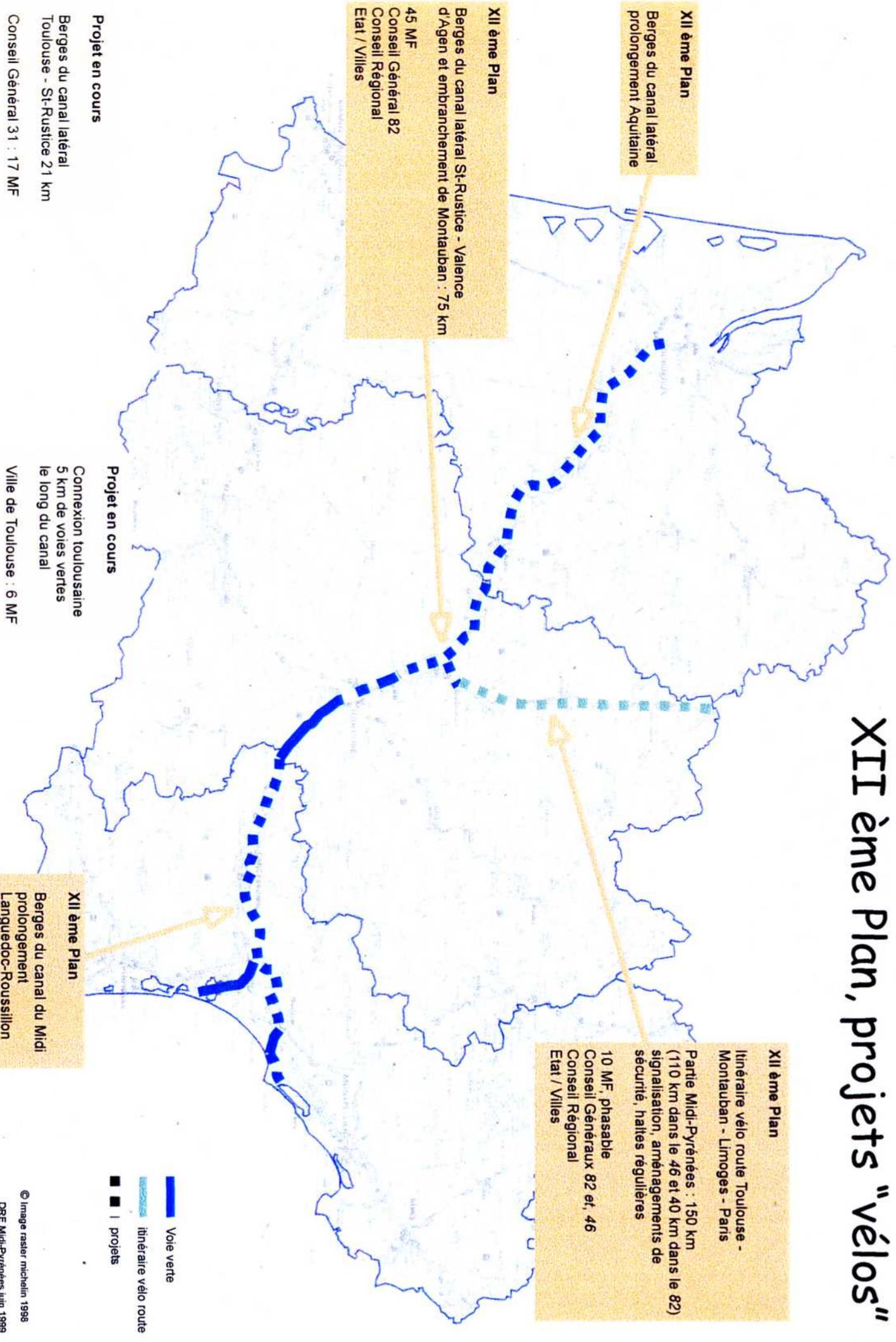
Cela sera encore plus nécessaire si les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées retiennent un projet de "Véloroute de la vallée de la Dordogne", dans ce cas le département de la Corrèze et la région Limousin devront participer à un comité de coordination sur le projet d'ensemble.

6- **Retenir en Limousin** -dans le schéma régional ou (et) les schémas départementaux- **une liaison avec Aurillac et le Département du Cantal**, vu le projet de "Véloroute de la Châtaigneraie" Maurs-Aurillac décidé par le Département du Cantal (voir carte Véloroute "Vallée du Lot").

Documents joints:

- carte des itinéraires retenus par la région Midi-Pyrénées (CPER 2000-2006)
- carte du projet de Véloroute "Vallée du Lot" (lancé par l'Entente Inter-départementale Bassin du Lot, déjà ouvert en Lot-et-Garonne sur 80 km)

XII ème Plan, projets "vélos"



Véloroute de la vallée du Lot : itinéraire "immédiat" de Buzet - Aiguillon aux sources du Lot (497 km)

Nombre de points et tronçons dangereux à aménager	Lot - et - Garonne	Lot	Aveyron et Cantal	Lozère
Itinéraire "immédiat" en km	103 (+8 Bonaguil)	156 (+62 boucle)	146 (+64 boucle) (+70 liaison Cantal)	92
	15	16	8	8

